

Hors champ de la production urbaine, concevoir la ville autrement

PUCA

Quels points communs entre la co-programmation d'un projet de rénovation urbaine avec des urbanistes installés en résidence à Clermont-Ferrand, la construction d'une « ambassade » dans un bidonville dans l'Essonne, la mise en place d'un Atelier Populaire d'Urbanisme à La Villeneuve à Grenoble, un projet de maîtrise d'usages par des futurs propriétaires occupants à Nantes ou encore l'accompagnement à la propriété de ménages modestes sous forme de coopératives dans le Sud-Ouest ? Ces initiatives locales, soutenues et analysées par le PUCA, donnent à voir des manières singulières de concevoir la ville et de penser une implication des habitants. Le programme de recherche-action « Hors champ de la production urbaine » analyse les intérêts et les limites de ces démarches afin de comprendre quelle est leur contribution à une certaine forme d'évolution de l'action publique.



Repenser l'action publique pour démocratiser la démarche urbanistique

Dans le champ de l'aménagement urbain, un certain nombre de limites sont fréquemment mises en avant par les professionnels ou les observateurs de l'action publique. Un manque patent de démocratisation de la démarche urbanistique bride et « dévitalise » les projets urbains qui finissent par se ressembler.

Des constats : stérilisation, standardisation et normalisation

D'une part, on déplore une certaine forme de « stérilisation » des espaces urbains contemporains¹, dont le symptôme le plus visible est l'espace public circulatoire, organisé suivant la nature des flux et des contraintes diverses (sécurité, accessibilité, visibilité...). Les espaces urbains contemporains laisseraient ainsi peu de place à une diversité de modalités d'appropriation : ils sont plus parcourus qu'habités. Est-on capable de produire des espaces publics vivants, évolutifs qui autoriseraient une pluralité d'usages, divers dans le temps et dans l'espace ? Comment dépasser cette forme de stérilisation des espaces urbains contemporains ? En formulant le constat en termes d'écart entre la production architecturale ou urbaine et les pratiques sociales – autrement dit, comme un problème d'inadéquation entre l'offre et la demande – la réponse apportée vise alors à « mettre l'usager au cœur de la conception », à « mieux prendre en compte les usages », les « manières d'habiter », les « styles de vie »²...

D'autre part, dans les pratiques d'aménagement, l'impression de standardisation est telle qu'il est parfois difficile de différencier un nouvel espace public d'un autre, un nouveau quartier d'un autre. Comme le souligne Jean-Paul Blais³, la réutilisation de friches industrielles en lieux culturels, les transformations des berges en lieux conviviaux, l'implantation systématique de ronds-points pour protéger ceux qui circulaient dangereusement dans des carrefours, ou encore la création d'un tramway ponctué d'œuvres artistiques deviennent des « figures imposées » de l'aménagement urbain. Face à cette



© Notre Atelier Commun

critique, la plupart des professionnels en appellent à une attention plus soutenue au contexte territorial, au « génie des lieux ».

Enfin, on souligne également les limites d'une action publique institutionnelle laissant peu de place à l'innovation (sociale, urbanistique). Les concepteurs, architectes et urbanistes déplorent ainsi régulièrement un empilement normatif qui laisserait peu de marges de manœuvre à la création ou l'innovation. De plus, la structuration complexe et morcelée du système d'acteurs de la production urbaine, le temps long de l'acte d'aménager rendent souvent illusoire toute démarche collaborative : les modes d'action publique traditionnels seraient ainsi un frein à l'implication d'habitants.

Urbanisme participatif

Partant de ce triple constat, comment redonner des marges de souplesse et de « pouvoir d'agir » ? Sans attendre un hypothétique « choc de simplification » ou un « grand soir » de l'aménagement urbain, peut-être faut-il repenser la mise en œuvre concrète des projets urbains, en créant les conditions d'une transformation progressive s'appuyant sur les ressources des lieux, valorisant les

¹ Voir sur ce sujet l'ouvrage de Nicolas Soulier, 2012. *Reconquérir les rues. Exemple à travers le monde et pistes d'actions*, Paris : Éditions Ulmer, 256 p.

² Ce qui amènera Jean-Michel Léger à parler de « migraine terminologique » dans son ouvrage *Usage* paru en 2011 aux Editions de la Villette.

³ Jean-Paul Blais, « L'aménageur, roi du copier-coller ? Réflexions d'un urbaniste à partir de ses dérives professionnelles », *Métropolitiques*, 26 novembre 2014.

pratiques existantes et permettant des ajustements successifs. L'enjeu est bien la démocratisation de la démarche urbanistique, non plus conçue sous la forme de la concertation traditionnelle mais comme l'exploitation du temps du projet dont on souhaite qu'il devienne celui d'une mutation collectivement assumée. En s'appuyant sur les compétences des résidents et des usagers, souvent désenchantés vis-à-vis de l'action publique, il s'agit de rompre la fatalité du sentiment de dépossession.

Foisonnement d'alternatives

Cette volonté de renouvellement des pratiques urbanistiques est très visible à travers l'action d'un nombre croissant de collectifs d'architectes-urbanistes travaillant sur l'occupation de délaissés urbains, la « micro-architecture » ou l'organisation d'événements dans l'espace public utilisés comme catalyseurs de la participation des habitants. Dans le cadre d'un stage de Master 2, Julien Bignon a effectué pour le PUCA un travail d'identification et de catégorisation de ces collectifs revendiquant la mise en œuvre de modes de production alternatifs d'espaces publics. Parmi les nombreux enseignements de cette analyse, il ressort un constat clair : de nombreuses initiatives locales émergent, se constituant comme autant de tentatives de réponse aux critiques précédemment formulées. Aux côtés des opérations d'urbanisme d'envergure largement médiatisées, il existe un « hors champ de la production urbaine ». Pour comprendre et analyser cette rupture, peut-être faut-il précisément commencer par s'écarter du « réverbère » de l'action publique, autrement dit aller observer ce qui se joue du côté de la ville ordinaire, de l'innovation à bas bruit, des alternatives singulières et des projets dont les résultats ne sont pas connus à l'avance. C'est l'objectif de ce programme de recherche-action.



© Notre Atelier Commun

UNE MÉTHODE : LA RECHERCHE-ACTION

D'une certaine manière, travailler sur ce thème des émergences imposait également un renouvellement des modes d'action du PUCA qui pose un défi : tester des modalités de croisement entre expérimentation et recherche. Le terme de « recherche-action » va dans ce sens. Il s'agit de soutenir la réflexivité des acteurs impliqués dans l'action, l'innovation, le militantisme parfois.

Le PUCA soutient huit initiatives locales innovantes, avec un certain nombre d'exigences : la modification ou création d'espaces urbains ; des formes de participation et d'implication habitantes accrues ; des modes d'intervention innovants, c'est-à-dire réinterrogeant la linéarité de l'action publique et qui comprennent une dimension réflexive ou évaluative convaincante pour permettre une montée en généralité et la diffusion des intérêts et limites. Ces huit démarches sont présentées dans ce dossier. Certaines sont encore en cours, d'autres sont achevées : ceci explique l'hétérogénéité des présentations qui suivent.

L'hypothèse à mettre à l'épreuve sur des cas différenciés était la suivante : le social n'est ni la cause, ni le remède à tout. La croissance de l'urbanisation, la métropolisation et l'ébranlement des certitudes constitutives de l'Etat providence ont conduit ces dernières décennies à « faire de la place à l'urbain » en tant que registre d'action publique. Ainsi, l'acte d'aménagement peut être une modalité d'insertion et de promotion des initiatives individuelles ou collectives. C'est, d'une manière ou d'une autre, ce qu'ont tenté de démontrer les professionnels à l'initiative de ces recherches-actions.

Les huit recherches-actions

Toulouse Bagatelle, des initiatives habitantes et des espaces libres valorisés

Cette recherche-action, lancée avec la ville de Toulouse, vise à promouvoir les espaces libres d'un grand ensemble autant que des initiatives d'habitants qui pourraient prendre place au sein de ces lieux publics.

Le quartier Bagatelle, situé à l'ouest de Toulouse, fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine. Après les démolitions, le quartier dispose d'un potentiel considérable : aux vastes espaces verts d'origine s'ajoutent ceux libérés suite aux travaux. Situé en zone d'exposition au bruit, il n'a pas été prévu de densifier l'habitat de ce quartier.

La ville de Toulouse a identifié dans le cœur de quartier un certain nombre de « parcelles initiatives » sur lesquelles pourront prendre place des projets d'habitants du grand ensemble. L'ambition est double : valoriser et animer les espaces libres du quartier ; promouvoir des initiatives d'habitants afin de favoriser leur « pouvoir d'agir ».

PARCELLES INITIATIVES

La recherche-action va identifier les types d'activités pouvant donner lieu à une dynamique d'habitants et qui trouveraient leur place sur les « parcelles initiatives » du grand espace vert, et en confirmer les conditions d'émergence et de gestion. L'équipe en charge de la recherche-action réfléchit aux conditions sociales, économiques et pratiques d'utilisation de ces « parcelles initiatives » : quels sont les besoins/projets des habitants ? Comment faire en sorte que ces espaces ne soient pas de simples réserves foncières ou des seuls jardins résidentiels ? Quels usages pourraient y prendre place ? Quelle nature d'activités peut-on imaginer ? Quel serait le montage juridique adéquat pour mettre un terrain à disposition des porteurs de projet ? Quels acteurs économiques peut-on associer à la démarche ? Quels régulation et mode de gouvernance de ces espaces faut-il envisager ? Comment impulser des dynamiques



© Réussir L'Espace Public

et accompagner les personnes ou associations bénéficiant de telles opportunités ?

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE

La démarche est expérimentale : il s'agit de faire la preuve par l'exemple. Quelques parcelles initiatives pionnières vont naître en 2016. À ce stade, plusieurs propositions d'habitants sont étudiées et pour certaines mises en œuvre : un plateau sportif et de musculation, un espace de jeux en bois, un espace déjeuner en plein-air et un espace mécanique. Un premier bilan permettra de définir un mode de gouvernance et une extension du dispositif à des démarches de natures variées. Les questions posées par cette recherche-action sont multiples :

- juridiques : comment permettre une mise à disposition temporaire de l'espace public ?
- économiques : l'intérêt de la démarche pour les habitants est avant tout de pouvoir réaliser des activités qui rapportent sur le plan économique ou en termes de valorisation sociale.
- sociologiques : quelles conditions permettent de développer des démarches *bottom up* tout en assurant une forme d'équité ?
- urbanistique : comment assurer une cohérence spatiale entre les différentes parcelles initiatives ?

Ce travail est mené par le groupement *Réussir l'Espace Public* sous la direction de Céline Loudier-Malgouyres.

À Clermont-Ferrand, urbanistes et habitants main dans la main

« Questionner le verrou du programme : celui qui fige tout avant même que le projet commence ». Telle est la problématique qui a été testée *in situ* en 2014 par l'équipe de Patrick Bouchain à la Gauthière, quartier proche de Clermont-Ferrand. Cette dernière a été associée à une phase intermédiaire de la rénovation du quartier.

Après la démolition de trois tours et d'un centre commercial, la ville dispose d'un vaste terrain inoccupé. Suite à une forte opposition des habitants de la Gauthière au programme initial de rénovation, la municipalité a souhaité co-construire avec les habitants les éléments du programme d'équipement pressenti : pôle petite enfance, pôle médical et pôle info-service au sein d'un large espace paysager à vocation de parc promenade.

URBANISTES EN RÉSIDENCE

Son idée est de venir enrichir l'esquisse de programme grâce à une enquête de terrain alternative, donnant voix aux moins audibles. L'expérimentation prend ainsi le contrepied des processus classiques d'aménagement : elle tient à s'éloigner de la figure de l'expert distant et du modèle de la réunion publique présentant des scénarios déjà établis aux habitants. *A contrario*, le tissage de relations est au cœur de la démarche proposée : les deux conceptrices en charge opérationnelle du projet résident et travaillent sur le site. « Habitantes (presque) comme les autres », elles recueillent la parole de la population de maintes façons, formelles et informelles : observations, permanences fixe et mobile, rencontres publiques thématiques sur des sujets de société, réseaux numériques, etc. Elles mobilisent autour de l'expérience un grand nombre d'acteurs, parties prenantes du projet ou autres. Elles sollicitent aussi des regards extérieurs et en viennent à établir un diagnostic atypique, tiré de la fréquentation suivie des lieux et des individus, présentée comme l'amorce d'une réappropriation collective de la ville.



© Notre Atelier Commun

URBANISME ALTERNATIF

La démarche pratiquée depuis de nombreuses années par l'Université Foraine (et l'association qui la porte, *Notre Atelier Commun*) est-elle en passe de faire désormais école ? On observe une multiplication des collectifs d'architectes et d'urbanistes revendiquant une pratique alternative de la conception urbaine, un objectif de prise en compte des attentes des habitants et l'organisation d'événements singuliers comme outils de programmation. L'expérience clermontoise révèle de fait la valeur-ajoutée de ce type de démarches, la question de son modèle économique et donc de sa reproductibilité restant posée.

DEUX EXPÉRIENCES À RENNES

Depuis 2013, l'Université Foraine intervient aussi à Rennes sur deux sites inoccupés, et sans programme prédéfini, le « Moulin d'Apigné » situé en périphérie dans un environnement naturel et le bâtiment « Pasteur », ancien équipement universitaire en centre-ville. Après huit mois de rencontres, de débats, de critiques, d'expérimentations sur le terrain avec des écoles, des institutions et des habitants, l'Université foraine a suscité autour de son projet l'adhésion d'un premier groupe

L'UNIVERSITÉ FORAINE

Fondée en 1999 par Patrick Bouchain, l'association *Notre Atelier Commun* (NAC) qui a créé l'Université Foraine investit l'acte de construire de manière innovante, que ce soit par sa composition pluridisciplinaire (architectes, élus, artistes, etc.), ses échelles d'action (paysage, architecture, ville) ou ses types d'intervention (recherche, transmission, accompagnement de projets).

L'objectif de l'« Université Foraine » est de convertir la programmation urbaine en un processus démocratique. L'enjeu principal consiste à recueillir la parole la plus diversifiée possible et, en particulier, à récolter celle des exclus des dispositifs classiques. Les outils phares de cette quête sont les « événements UFO », des rendez-vous entre habitants, chercheurs, artistes, élus et techniciens autour de thèmes sur la vie quotidienne comme la santé, l'enfance et le jeu, le jardin et l'alimentation, etc. Chaque événement donne lieu à des restitutions publiques ou à des propositions d'expérimentation ou d'analyse voire de suivi par des étudiants travaillant sur les domaines concernés. D'autres dispositifs sont mis en place comme la permanence chargée de récolter la parole de ceux qui en franchissent le seuil ou sa version mobile qui se déplace sur les lieux de rassemblement usuels afin de capter d'autres attentions : marchés, sorties des écoles, fêtes de quartier. Diffusé sur les réseaux numériques, le projet trouve une existence publique élargie : un blog, une page Facebook, un compte Twitter, des reportages vidéos sur YouTube restituent au jour le jour les actions menées, pour les donner à voir en dehors du quartier concerné.

d'acteurs et acquis une certaine forme de maturité permettant de proposer des formes d'occupation permanentes et éphémères sur les sites de Pasteur et d'Apigné.

PLAN D'OCCUPATION DU LIEU

Dans le prolongement de cette expérience sur le bâtiment Pasteur, la Ville de Rennes a engagé une nouvelle étape du projet et confié une mission à la société Territoires Publics qui repose sur deux axes : la réalisation d'un groupe scolaire et le maintien d'un lieu capable d'accueillir et de répondre aux attentes de porteurs de projets éphémères ou en phase émergente, dans le cadre d'un principe d'Hôtel à projets en lien avec l'Histoire du lieu et ses potentialités. Se mettent ainsi en place progressivement occupations pérennes ou éphémères selon le principe d'un « plan d'occupation du lieu » établi après identification des besoins et des attentes. Pasteur accueille actuellement un certain nombre de projets éphémères dans une phase intermédiaire avant la rénovation du bâtiment.

SUPPORT D'EXPÉRIMENTATION

Le Moulin d'Apigné, ancien équipement industriel en lien avec les gravières, servait à la construction de briques



© Notre Atelier Commun



© Notre Atelier Commun

d'argile. Il se situe sur l'île d'Apigné et forme une véritable rotule entre les terres anciennement agricoles de la Prévalaye et la zone industrielle de Lorient. C'est un lieu de passage mais aussi un lieu de détente en lien avec les étangs et la biodiversité volontairement entretenue qui entoure par exemple l'étang des Bougrières. On trouve également cette biodiversité dans la trame bocagère qui était maintenue sur les terres de la Prévalaye. La réhabilitation du moulin pourrait se faire sur un temps long en associant les écoles comme les Compagnons, les associations de constructions en terre et les chantiers d'insertion. L'idée est que le chantier puisse servir de support d'application et d'expérimentation à partir du patrimoine en place et des ressources du territoire. Pour cela, des travaux de mise en accessibilité, de sécurité et de confort sont nécessaires.

Ces deux recherches-actions sont conduites par l'association *Notre Atelier Commun* et le bureau de conception *Construire* fondé par Patrick Bouchain et animé par Loïc Julienne.

Atelier Populaire d'Urbanisme à Grenoble, la parole aux habitants

Comment les habitants peuvent-ils défendre leurs intérêts dans les projets de rénovation urbaine ? Cette question est au cœur de la recherche-action menée par l'association Planning dans le grand ensemble emblématique de Villeneuve à Grenoble, longtemps considéré comme un modèle urbanistique et social.

Ce projet d'urbanisation de la plaine sud de Grenoble a permis aux autorités publiques de maîtriser la croissance urbaine des années 60. Suite aux élections de 1965, une coalition municipale de gauche et une coopérative pluridisciplinaire, l'AUA, voulaient construire un centre secondaire pour Grenoble et un ambitieux projet politique de transformation des rapports sociaux. Celui-ci s'est concrétisé par un projet d'urbanisme d'avant-garde. Les premiers signes de vieillissement du quartier apparaîtront au bout d'une dizaine d'années, conséquence de la réduction des moyens alloués à la gestion urbaine. La perception du territoire s'est alors modifiée et le quartier est devenu symptomatique des difficultés des « banlieues », incitant la municipalité à concevoir un projet de rénovation urbaine de Villeneuve.

Face à un projet urbain très controversé, les habitants ont créé, en décembre 2012, un Atelier Populaire d'Urbanisme. Pendant plusieurs années, réunions, ateliers, assemblées seront organisés afin d'élaborer un contre-projet. L'objectif premier des ateliers populaires d'urbanisme est de dépasser la simple opposition à la rénovation urbaine pour construire des alternatives à des dispositifs descendants en associant les habitants, les acteurs associatifs et économiques du quartier. Il s'agit d'élargir le cercle des personnes qui participent à la production de l'urbain.

COMMUNITY ORGANIZING

L'association Planning, chargée de la mise en œuvre des Ateliers Populaires d'Urbanisme, expérimente les



© Ville de Grenoble

méthodes du *community organizing* à Grenoble en aidant les habitants à mener des actions collectives pour obtenir des transformations du projet initial de rénovation urbaine et changer les relations de pouvoir avec la municipalité. L'implication des habitants ne se décrète pas : l'association a effectué, par l'immersion, un travail fin de connaissance du quartier. La présence quotidienne de ses membres a permis de tisser des relations avec les habitants, de saisir comment le territoire fonctionne, de faire émerger de nouvelles connaissances et de construire des stratégies.

CO-CONCEPTION À L'ÉPREUVE

Alternant victoires symboliques, inflexions importantes du projet municipal et échecs, l'expérience grenobloise permet de dégager des conditions de réussite des démarches de co-conception urbaine. D'abord, que la co-construction ne soit pas un discours mais devienne une pratique, ce qui nécessite de faire émerger des premières expériences pouvant servir de référence, tant du point de vue des apports que des limites. Ensuite, qu'il est indispensable de modifier l'organisation du pouvoir en faisant émerger des organisations « de base » qui puissent solliciter des professionnels pour les aider à défendre leurs intérêts et à élaborer des propositions urbanistiques alternatives et crédibles. Enfin, qu'il faut transformer les modes de production des savoirs dominants dans le champ de la planification urbaine en élargissant les connaissances à d'autres types de savoirs et d'intelligences.

L'expérience grenobloise permet de nourrir les débats en cours sur la politique de la ville.

Cette recherche-action est conduite par l'association Planning (Sébastien Breynat, Morgane Cohen et David Gabriel).

© Carton Plein



À Saint-Etienne, l'implication citoyenne fait un carton

Le 24 novembre 2010 à Saint-Étienne, sous l'impulsion de l'Établissement Public d'Aménagement Saint-Étienne, le site des Cartonnages Stéphanois devient un espace public temporaire et expérimental de 2000m² : La Cartonnerie. Devenu progressivement un laboratoire urbain, il participe d'une expérimentation sur l'espace public.

Au carrefour de différents quartiers populaires du centre-ville et au cœur d'un projet d'aménagement urbain d'envergure, l'espace public La Cartonnerie a été conçu et animé par l'association *Carton Plein*. Il est aujourd'hui en gestion municipale mais bénéficie d'un statut particulier du fait de son caractère éphémère et de son histoire. Pendant 5 ans, autour de cet espace public, *Carton Plein* a cherché en permanence à impliquer les citoyens et les structures locales dans les transformations de leur ville, mais aussi à jouer avec les cadres de la fabrique de la ville pour questionner et alimenter le projet urbain. L'association pluridisciplinaire (sociologie, art, architecture, design, urbanisme...) a expérimenté en situation de nombreux outils d'urbanisme collaboratif. Il s'agissait de créer des cadres d'échanges pluriels mais aussi d'affirmer l'expérimentation comme mode de production de connaissances et d'outils d'action.

NOMBREUSES ACTIONS

Les actions menées par l'association *Carton Plein* sur cet espace public sont nombreuses et variées :

- Les « bistros du jeudi » organisés dans la cour intérieure des ateliers de *Carton Plein* face à la Cartonnerie. Ces bistrotts se sont articulés autour d'un bar associatif et d'une programmation culturelle.
- La mise en place d'une « agence (hihi)mobilière » qui présentait un plan du quartier avec les espaces vacants, des fiches pour présenter les opportunités du quartier, un panneau d'annonces "Je cherche/ Je propose", deux agents d'accueil pour faciliter les connexions.



© Carton Plein

- Des « chantiers créatifs » permettant d'associer les habitants et usagers à la co-conception d'un espace, pour des transformations temporaires ou pérennes (création et mise en œuvre de grands jeux projetés, mise en place d'une scénographie avec la projection de films dans l'espace public, création d'un terrain de billes géant, mise en place d'un plan de culture ou de plantations diverses, chantier peinture des murs...)
- Un « journal mural ». Affiché sur les murs du site, ce journal monumental devient signalétique et incite le passant, voisin, à la lecture. Il restitue l'analyse sensible en mettant le lecteur en éveil, présente les enjeux du site, s'appuie sur les connaissances des habitants, décale les regards, participe à la création d'un public.

On peut également citer la réalisation d'une « fresque d'usage », d'un contest de graff, la tenue régulière d'un blog sur les activités du laboratoire urbain, un jardin expérimental, les marches mensuelles... Ainsi, la prise en compte des compétences des habitants et des usagers, l'ouverture des chantiers au public, les approches créatives sont les ferments d'espaces publics hospitaliers et en mouvement. L'esprit des lieux, la compréhension de l'histoire, la confrontation des mémoires sont autant d'éléments pour créer des villes vivantes et singulières, comme alternatives à la standardisation des espaces publics contemporains.

LIMITES

Malgré cette « effervescence expérimentale », le cadre d'action de l'association, toujours négocié entre de nombreux acteurs publics et privés, a été difficile à tenir dans le temps. Cette expérience interroge en effet les modes de conception de l'espace public et l'organisation classique du système d'acteurs. Elle met en avant l'essoufflement des processus classiques. Un ouvrage publié aux éditions du PUCA en 2016 présentera l'expérience menée à la Cartonnerie.

Le travail d'analyse réflexive est mené par l'association *Carton Plein*.



Situation de l'île de Nantes dans l'agglomération nantaise.

De futurs propriétaires nantais très impliqués

C'est dans le sillage du très stratégique quartier de la Création à Nantes qu'est né le projet Îlink. L'intérêt de ce projet tient à la singularité de son élaboration et au rôle majeur et croissant occupé par les usages au cours de celle-ci.

Les promoteurs/constructeurs lauréats du concours lancé par l'aménageur du site ont intégré à leur équipe des entreprises intéressées pour devenir propriétaires. Leur présence était initialement envisagée comme un gage de dynamisation économique du site et de développement d'un projet de quartier, une fois les immeubles sortis de terre. Les évolutions produites par l'arrivée de ces nouveaux acteurs dans le champ de la programmation immobilière sont remarquables à plus d'un titre.

L'APPORT DES NOUVEAUX ACTEURS

D'un point de vue proprement programmatique, ces futurs usagers ont réussi, à force de travail et d'argumentation, à faire modifier le plan masse des architectes. Cette transformation est d'autant plus considérable que la place accordée aux usages est généralement subsidiaire. Les contraintes techniques et économiques, les délais de réalisation ou le manque d'habitude suffisent bien souvent à les évincer ou, pour le moins, à retarder leur prise en compte jusqu'à l'étape des derniers aménagements intérieurs. Dans le cas présent, les usagers-entrepreneurs ont assuré la définition et la programmation de services mutualisés (conciergerie, espace de co-working, jardins sur les toits, gîte urbain, etc.).

LÉGITIMER LA QUESTION DES USAGES

D'autre part, cette intégration précoce et importante des usages a un autre corollaire, plus discret, mais non moins intéressant. Le travail de promotion et de conviction réalisé par les usagers mobilisés, pour valoriser leur contribution, lui permettre de durer dans le temps long de la programmation et la faire rémunérer, a participé à banaliser et légitimer la question des usages.

Localement, celle-ci est passée du statut de problématique confidentielle à celui de problématique publique. Ainsi, l'aménageur du site étudié a, depuis l'expérience d'Îlink, systématisé la prise en compte des usages dans ses marchés publics, tandis que certains élus locaux soutiennent cette initiative privée au nom de l'intérêt général.

CONDITIONS D'INTÉGRATION DES USAGES

Ces deux effets interrogent, à eux seuls, les conditions sociales, économiques et politiques qui ont permis aux usagers et, de fait, aux usages, de prendre une telle envergure. C'est l'objet de la recherche menée par le Groupes d'Etude et de Recherche Sociales (GERS). Partant de cette expérience singulière, elle met en exergue les différents éléments méritant d'être discutés pour stabiliser la place, le sens et le poids de la prise en compte des usages dans une programmation immobilière. Tout porte à croire que l'étape de formalisation des attentes à l'égard des porteurs d'usages – comme elle existe à l'égard des autres membres de la maîtrise d'ouvrage – permettrait de les légitimer et de rééquilibrer des rapports de force au sein desquels ils occupent une position dominée.

ÎLINK ET SES ACTEURS

Localisé sur l'Île de Nantes, Îlink accueillera d'ici 2017, 500 habitants et 500 actifs sur plus de 20 000 mètres carrés. Le projet a mis autour d'une même table un aménageur public (la Société d'aménagement de la métropole Ouest Atlantique), plusieurs maîtres d'ouvrage (Brémond, Vinci, Adim Ouest, Harmonie Habitat), deux agences d'architecture (Block Architectes et Explorations Architecture) et deux associations (Une Île écosystème d'entreprises et Îlink association, épaulées par une agence de communication et d'événement nommée Scopic).

L'étude est menée par le Groupe d'Etude et de Recherche Sociales (GERS), sous la direction de Virginie Grandhomme, Karine Meslin et Loïc Rousselot.

DR



© Laurent Malone

© Laurent Malone

© Laurent Malone

Quand deux bidonvilles stimulent la recherche urbaine

« Construire vaut mieux que détruire ». Ce postulat – au centre de la démarche menée par le Pôle d’Exploration des Ressources Urbaines (PEROU) – recouvre en pratique une série de questions au cœur des problématiques urbaines contemporaines. Une recherche-action menée sur deux bidonvilles franciliens éclaire de manière indirecte mais déterminante ces débats.

Dans un contexte de crise du logement, comment concevoir une alternative aux politiques de démolition massive d’un parc immobilier parfois en déshérence ? Quelles solutions techniques et économiques envisager afin de permettre une requalification lourde des bâtiments obsolètes ? Comment résoudre le « paradoxe métropolitain » et concilier pour une métropole la recherche d’une attractivité toujours plus sélective et le maintien d’une cohésion sociale ? Dit autrement, comment concevoir une ville qui soit à la fois incluyente et compétitive ? Telles sont les grandes interrogations qui ont présidé au lancement d’une recherche-action portant sur deux bidonvilles d’Essonne, à Ris-Orangis et Grigny.

VALORISATION D’UN BIDONVILLE

En 2013 et 2014, l’association PEROU, soutenue par la Fondation Abbé Pierre, la DIHAL et le PUCA, a travaillé avec les habitants d’un bidonville menacés d’expulsion. L’ambition, au premier abord paradoxal, consistait à valoriser les ressources locales et à améliorer les conditions de vie des habitants du bidonville pour, *in fine*, en permettre la sortie. Ainsi, en réunissant architectes, artistes et étudiants, le PEROU a œuvré à la réalisation d’aménagements provisoires, à la mise en salubrité des lieux, à la création d’espaces et de temps de médiation avec les autorités publiques et populations avoisinantes et à la publicisation du débat, parfois conflictuel. L’enjeu était double : travailler à l’amélioration concrète des conditions de vie des habitants du bidonville d’une part ;

engager un travail sur les représentations de ces espaces et de leurs occupants, d’autre part.

DÉMARCHE INCLUSIVE

Le PEROU a d’abord effectué un travail sur les représentations afin de désenclaver la question des bidonvilles du « problème Rom ». Puis, il a multiplié les démarches incluyantes : par la fabrication d’un imagier trilingue, la production de livres et de films, la réalisation de CV des habitants... Ce travail s’est doublé d’actions matérielles sur les lieux afin d’améliorer les conditions de vie des habitants : travaux d’aménagement, construction d’une « ambassade » au milieu du camp, réalisation ultérieure d’une « base de vie »...

Si la recherche-action n’a pas épuisé l’inventaire des moyens d’une insertion sociale et urbaine généralisable à d’autres cas de figure proches, elle a toutefois permis d’identifier des pistes de réponses pragmatiques et de démontrer que détruire le bidonville est, *tous comptes faits*, une manière de le pérenniser.

La recherche-action est conduite par le Pôle d’Exploration des Ressources Urbaines (PEROU) sous la direction de Sébastien Thiery.

Habitat coopératif, la piste de l'accession progressive

L'habitat participatif serait réservé à une élite : la complexité et le risque financier de ce type d'opération nécessitent de toute évidence des acquéreurs à fort capital culturel et disposant de moyens substantiels. Pourtant, des alternatives existent. Initiées depuis 10 ans, les expériences lancées trouvent aujourd'hui dans la loi Alur un cadre qu'elles ont contribué à préparer. Des premiers bâtiments sont sortis de terre et sont aujourd'hui occupés.

Lancé en 2005 dans le Sud-Ouest par l'AERA (Actions, Etudes et Recherches sur l'Architecture, l'habitat et la ville), avec le soutien du PUCA et des fondations de France et Abbé Pierre, un premier projet « *Promotion et appui au développement de coopératives d'habitation à vocation sociale et participative* » avait pour but d'ouvrir en France des pistes pour une accession « participative » à la propriété pour ceux qui n'avaient pas accès aux crédits, en favorisant par leur participation une réelle appropriation et une valorisation dans le temps. La « *location coopérative* » avait existé par le passé mais il lui fallait une nouvelle impulsion, à la hauteur des défis d'aujourd'hui.

PRINCIPE DE DÉPART

Ce principe se situe entre la location et l'accession à la propriété. Les locataires acquièrent, à mesure du versement de leur mensualité et du remboursement concomitant des emprunts, les parts sociales de leur logement dans la SCI dont ils sont les associés. Ils accèdent ainsi ensemble à la propriété de leur habitat qui reste indivise pendant le parcours d'accession. Cette idée a trouvé dans le texte de loi voté à l'été 2006 (art. 34 loi ENL) sous le nom de « SCI d'Accession Progressive à la Propriété » le moyen juridique de sa mise en œuvre. La SCI APP bénéficie de l'ensemble des aides dédiées aux opérations HLM, et les logements construits entrent dans le contingent de l'article 55 de la loi SRU.

Par la participation des habitants, ce principe permet outre un programme et une conception adaptés, le choix des modes de gestion et le partage d'espaces selon les besoins de chacun : salle de réunion, salle de jeux, de sport, chambre d'amis, ateliers divers, buanderies, etc.

Ce mode innovant d'accession a donné lieu à un travail d'accompagnement (accompagnement social, formation de groupes de mise au point juridique et économique). Au fil des évolutions juridiques et des innovations institutionnelles, les projets ont gagné en consistance pour permettre la sortie, en 2015, de plusieurs opérations « livrées » sur douze opérations en cours, tous modes d'accession sociale confondus. Pour cela, le modèle a dû évoluer.



DR

DES ORGANISMES HLM GÉRANTS

Le texte (L 443-6.2 à 6.11 du CCH) prévoit qu'une société HLM « associé gérant » peut créer une SCI APP avec l'ensemble des futurs habitants et lui apporter un immeuble « libre de toute occupation », lequel sera géré conformément aux conventions régissant le locatif social.

Les habitants ont alors la double qualité de locataires et d'associés de la SCI qu'ils forment ensemble. La SCI APP est donc comme une petite société HLM dont les locataires, accompagnés par l'organisme HLM associé, deviennent ensemble les propriétaires.

Cependant la loi prévoit que chaque accédant peut procéder à son accession au rythme qui lui convient, pouvant à tout moment y renoncer et revendre ses parts à l'opérateur. Ce modèle pose donc un ensemble de problèmes auquel il a été répondu en développant une forme « coopérative » qui, par un contrat mutuel des accédants, optimise et sécurise le dispositif, permettant de développer dans ce cadre juridique une forme de location coopérative.

L'immeuble cédé à une SCI APP va évoluer vers une copropriété sans les risques, du fait de sa gestion HLM et de l'implication des accédants, lesquels – détenteurs de parts en SCI – ne deviennent pleinement propriétaires qu'au terme du remboursement des emprunts.

UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE INNOVANTE

Le modèle économique proposé engage mutuellement tous les accédants à procéder à cette accession de façon progressive et corrélée à proportion du bien qu'ils ont en jouissance sur toute la durée du remboursement des emprunts. Ainsi pour un effort comparable à un loyer HLM (+15% à 20%) ils deviennent propriétaires de leur logement. N'étant dérogoires ni à la loi, ni au décret, ces dispositions constituent les conditions d'équilibre du modèle économique mis en œuvre, lequel permet une accession réellement sociale pour les ménages modestes, voire très modestes (sous plafonds PLUS et PLAI), qui n'ont pas accès aux emprunts immobiliers.

La recherche-action est menée par l'AERA (Actions, Etudes et Recherches sur l'Architecture, l'habitat et la ville) sous la direction de Stéphane Gruet.

Hors champ de la production urbaine, enseignements et perspectives

Quels enseignements peut-on retirer de ces recherches actions ? Exercice difficile ! Elles sont portées par des acteurs de nature diverse (associations, collectifs, agences ou bureaux d'études constitués, issus des champs de l'aménagement ou d'origines plus variées) et ont des rapports également très différents à l'institution (collaboration, contestation et toutes les formes intermédiaires). Mais, elles ont toutes en commun de se pencher sur la question spécifique des initiatives citoyennes et de l'implication des habitants et usagers dans la fabrique de l'espace urbain. De ce point de vue, un certain nombre d'enseignements émergent.

NOUVELLES PLACES DES ACTEURS

La démarche participative, spécifiquement dans la production d'habitat, crée de nouvelles formes de coordination et engendre des partenariats complexes, lesquels sont fluctuants, coûteux en temps et en engagement personnel⁴. L'implication des habitants dans un cadre procédural ne peut se faire sans une compréhension du système d'acteurs, notamment de leurs rôles respectifs, ni sans une connaissance du vocabulaire et des procédures. Tout cela s'acquiert mais pose la question de la reproductibilité de ce type de démarches. Nous reviendrons sur ce point.

Autre question : la place de l'architecte dans ce type de projets et, plus largement, celle des professionnels de la conception. Les acteurs « classiques » voient en effet leur rôle redessiné (l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le programmiste...). Les partenariats résultants de ces démarches incluant se révèlent plus complexes : ils évoluent en cours de projet, demandent du temps, de l'engagement personnel et tiennent à l'intervention de personnalités-clés qui remédient aux blocages. Les professionnels concernés mobilisent des compétences dans la gestion de groupes, dans l'écoute et la négociation, les amenant parfois à s'envisager comme « accompagnants » d'un processus. Cette redéfinition n'est pas sans soulever des débats parmi les concepteurs sur l'évolution de leur profession.



©CartonPlein

BROUILLAGE DES LIGNES

De façon plus générale, les postures prises par certains collectifs d'architectes-urbanistes privilégiant une approche participative amènent à constater un certain brouillage de la distinction entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. En effet, dans les projets réalisés de leur propre initiative, ils adoptent presque toujours une double posture. Ce sont eux qui portent le projet, en rédigent le scénario, en définissent les grandes lignes du programme et du planning (ce tout en laissant une grande marge de modification par les habitants). Mais ce sont eux également qui conçoivent et dessinent (toujours en associant les habitants) les structures et aménagements quand il s'agit de la transformation temporaire d'un espace public. Alors que la conception classique s'avère très sectorisée et cloisonnée dans son fonctionnement, on peut se demander si l'on n'assiste pas à des formes d'hybridation des rôles de MOA et de MOE, par l'intervention de ces collectifs et la forte intégration des habitants. *A minima*, on ne peut que constater une remise en cause de la linéarité du processus de conception urbaine.

PROGRAMMER PAR L'ÉVÉNEMENT

L'organisation d'événements singuliers s'avère être aussi un point commun à souligner dans plusieurs des opérations analysées. Les plus classiques étant les événements festifs du type déjeuners conviviaux avec tous les participants

⁴ Voir sur ce point spécifique *Le Quatre Pages du PUCA n°7, Habitat alternatif : vers un mode de production propre ?* Février 2013



© Carton Plein

au projet ou soirées-repas accompagnées d'animations diverses ; mais on constate une certaine inventivité en la matière, qu'il s'agisse de l'Université Foraine ou des actions menées par Carton plein à Saint-Etienne. Enfin, durant le temps des interventions, beaucoup de collectifs font appel à des artistes de tous bords pour organiser des spectacles, des concerts ou autres types d'animations festives. À tel point que les frontières de l'installation artistique ou de l'équipement s'en retrouvent brouillées. On recoupe en-cela le thème de la « Ville événement », l'espace public devenant un équipement support d'événements multiples.

Dans ces divers événements organisés dans l'objectif de « constituer un public », les interventions artistiques jouent souvent un rôle prépondérant. D'une certaine manière, l'art est mis au service du projet participatif. L'art s'inscrit également comme un outil capable de réactiver un espace délaissé ou rentrant dans le processus de réappropriation d'un lieu abandonné.

DÉMARCHES REPRODUCTIBLES ?

Comment dépasser aujourd'hui les expérimentations en cours pour que ce type d'opération devienne un mode alternatif mais majeur de production urbaine ? Comment dépasser l'engagement militant, à la fois ressort et limite, des acteurs impliqués dans ces recherches-actions ? Pour cela, la mise en place d'outils spécifiques semble nécessaire,

mais elle exige un certain volontarisme politique. Cela impose également d'en repenser le modèle économique : cette réflexion a été particulièrement développée à Nantes où, pour financer la maîtrise d'usage et les deux salariés à plein temps qui s'y sont consacrés, la proposition a été de faire fonctionner la conciergerie à l'échelle du quartier, de rendre des services d'entretien d'espaces verts au-delà de l'îlot... Plus généralement, ces opérations font ré-émerger le raisonnement en coût global, et la question de la mesure du coût/bénéfice social d'une opération d'aménagement.

PRAGMATISME ET ENTHOUSIASME

À travers ces actions innovantes, il s'agit d'abord de fabriquer concrètement, de rendre visible la participation des usagers (habitants, occupants...) par l'acte constructif. La « stratégie du chantier » met l'accent sur la rencontre et les échanges par l'action et la transformation de l'espace public. La mise en place d'une micro-architecture temporaire sert d'élément « activateur de la participation ». Sa construction aux vues de tous, dans l'espace public, attise la curiosité, suscite l'intérêt et fédère les premiers participants, qu'ils soient habitants, usagers ou simples passants. Dans un second temps, une fois les constructions terminées et l'espace transformé, cette architecture temporaire devient support de l'intervention des collectifs ou acteurs de la démarche et lieu d'accueil de différentes activités.

Curieusement, cette pragmatique de l'action s'accompagne souvent de discours généraux, parfois abstraits, sur la transformation sociale ou la démocratie urbaine. Or, le grand intérêt de ces démarches réside dans le fait qu'elles vont dans le sens d'une démocratisation de la démarche urbanistique, d'une rupture avec les canons de l'urbanisme (désenclaver, créer de la centralité, résidentialiser...) et d'une prise en compte de la quotidienneté (cheminements, usages et publics variés, séquençage des activités dans l'espace et le temps...). C'est un motif suffisant de satisfaction. En surévaluer la portée en en faisant des vecteurs de transformation politique et sociale peut conduire, paradoxalement, à en ruiner la valeur.

RÉSISTANCES BUREAUCRATIQUES

D'une manière générale, les recherche-actions mettent en évidence l'existence de cadres bureaucratiques constituant autant de freins à l'innovation sociale. Qu'il s'agisse de la posture de certains acteurs publics pas encore prêts à « céder du pouvoir » à des groupes sociaux constitués ou, plus simplement, de l'existence de normes ou de cadres d'actions, nombreuses sont les embûches rencontrées par ces acteurs afin de faire émerger des actions de nature un peu différentes de celles menées traditionnellement. La nécessité de « rentrer dans une ligne budgétaire » leur est constamment rappelée : faites-vous de l'aménagement ? De l'action artistique ? De l'intervention sociale ? *Carton plein* évoque largement ces injonctions de positionnement ainsi que la difficulté d'innover dans la conception d'espaces publics : contraintes d'accessibilité, de sécurité et de sûreté se combinent nécessitant un travail de conception beaucoup plus important et fin pour sortir des cadres. Si les normes n'empêchent pas formellement l'innovation, elles la complexifient largement. Cela explique en partie pourquoi



© Carton Plein

l'organisation d'événements apparaît comme un recours, un cadre d'expérimentation offrant davantage de latitude. Le temps de l'événement et la promesse d'éphémère assouplissent les postures.

Plus pragmatiquement, l'expérimentation toulousaine révèle aussi les formes de cloisonnement existantes entre services municipaux, quand bien même la volonté d'innover est présente et partagée. Mais ne serait-ce pas parce qu'ils se retrouvent, eux-aussi, à leur tour, exclus du jeu participatif ?

L'ACTION PUBLIQUE SUR LA SELLETTE

Ce constat critique de l'action publique dans le champ de l'urbanisme est à la fois le postulat de ce programme sur le hors champ de la production urbaine et un élément qui ressort très nettement des huit recherche-actions en cours. C'est pour cette raison que le PUCA a lancé, en 2015, un cycle de séminaires visant à mettre à plat les principales évolutions des modes d'action publique afin d'en permettre une compréhension systémique.

Retour sur 20 ans d'évolutions de l'action publique urbaine

Depuis plus de 30 ans, l'action publique urbaine se transforme aux rythmes d'importantes réformes. Les modes de faire évoluent également, plus discrètement.

Depuis la première étape de décentralisation au début des années 1980, un certain nombre de réformes sont venues modifier considérablement le paysage institutionnel et la conduite de l'action publique dans le champ des politiques urbaines (fusion des ministères de l'Équipement et de l'Écologie, nouvelles vagues de décentralisation, multiplication des agences, réforme territoriale en cours, application de la LOLF...). Parallèlement à ces réformes, des transformations à bas bruit se sont opérées dans les modes de faire, les organisations et le sens des missions confiées aux différents dépositaires de l'action publique (diffusion des logiques du *new public management*, des palmarès et du *ranking* des villes, intégration de la durabilité, maîtrise des coûts et du risque, élargissement des parties-prenantes...).

DÉCRYPTAGE PAR LE PUCA

Au travers d'un séminaire de recherche se déroulant sur l'année 2015/2016, il s'agit pour le PUCA, avec l'aide de politistes et de sociologues de l'action publique⁵, de mettre à plat ces principales évolutions (dans l'organisation des systèmes d'acteurs, des niveaux de gouvernement, le design institutionnel, l'allocation et la distribution des ressources) afin de les rendre plus lisibles et d'en permettre une compréhension systémique.

De quelles manières ces évolutions modifient-elles les modes d'action publique ? Quelles sont leurs incidences sur le rôle et le fonctionnement de l'Etat et des collectivités ? Quelles sont leurs conséquences sur le contenu substantiel des politiques effectivement menées ? Quelles sont leurs interactions, qu'il s'agisse de complémentarités ou de

tensions ? Il s'agit en effet non pas d'établir un inventaire segmenté de ces mutations mais de dresser un portrait actualisé des conditions de production et d'administration des politiques qui affectent la ville et l'urbain.

OUVRAGE DE SYNTHÈSE

Les six séances du séminaire, dont l'objectif général est d'améliorer la compréhension d'ensemble des tendances d'évolution de l'action publique urbaine, sont organisées comme des journées de travail thématiques permettant de confronter et faire dialoguer les cadres d'analyse. Un ouvrage de synthèse paraîtra en début d'année 2017.

UN SÉMINAIRE THÉMATISÉ

Ce séminaire comprend 6 journées de travail thématique. Il a été lancé avec une interview filmée de Patrick Le Galès, politiste et sociologue, professeur à Sciences Po qui, en 1995, publiait un article fondateur intitulé « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine ». Au cours de cet entretien structuré en 11 questions, il revient sur les évolutions de l'action publique urbaine depuis la parution de ce texte. Les six thèmes abordés durant les séances de ce séminaire sont les suivants :

- Mondialisation, métropolisation, fragmentation ,
- Restructurations de l'Etat et gouvernance multi-niveaux,
- La montée en puissance du secteur privé dans la fabrication de la ville,
- Ouverture ou clôture des scènes de décision ? Retour sur l'évolution récente de la démocratie urbaine,
- Circulation des modèles d'action publique,
- Innovations politiques et prospective urbaine.

L'intégralité de l'interview filmée de Patrick Le Galès et les comptes-rendus vidéo des séances sont consultables sur le site Internet du PUCA www.urbanisme-puca.gouv.fr

⁵ Ce séminaire est mené avec l'appui et le conseil scientifique de Vincent Béal, Sébastien Gardon, Maxime Huré, Marie-Clotilde Meillerand et Max Rousseau.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de
l'Environnement,
de l'Énergie et
de la Mer

Ministère du
Logement et
de l'Habitat
durable

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA a été créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. Dans cette optique, le PUCA initie des programmes de recherche incitative, de recherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la conception architecturale et urbaine et de la construction.

Agence d'objectifs, le PUCA se caractérise par :

- **une diversité de domaines de connaissance**, au croisement de multiples approches disciplinaires, socio-économiques comme techniques sur l'aménagement des territoires, l'habitat, la conception architecturale et urbaine et la construction ;
- **une pluralité de partenaires** issus à la fois des milieux scientifiques, alliant les sciences humaines et sociales aux sciences de l'ingénieur, des milieux professionnels de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre et des entreprises ainsi que des décideurs urbains, administrations et collectivités locales ;
- **une variété d'échelles d'intervention** en accompagnement d'initiatives locales, régionales, nationales ou à l'échelle européenne.

Les missions du PUCA

- **Des actions de veille scientifique**, d'inventaire bibliographique de l'état des lieux et de capitalisation des savoirs par, notamment, l'organisation d'ateliers ou séminaires entre professionnels et chercheurs sur des thèmes émergents et l'édition des Annales de la recherche urbaine.
- **Des actions incitatives** dans le cadre de programmes finalisés, par le lancement d'appel à propositions de recherche et d'appel à projets d'expérimentation, et par un soutien à l'innovation.
- **Des actions d'animation de réseaux** au plan national et régional, comme au plan européen.
- **Des actions de valorisation scientifique et technique** de diffusion des résultats des travaux du PUCA. Par l'organisation de colloques et rencontres et par ses nombreuses publications, il constitue un centre de ressources à disposition des professionnels, des chercheurs et des étudiants.

plan urbanisme construction architecture

► Production urbaine de solidarité

Développement local et logement : typologie des questions territoriales

La ville ordinaire et la métropolisation

Métropolisation

Mise en tourisme des lieux ordinaires

Politiques locales de l'habitat

Vers des politiques publiques de densification et d'intensification « douces » ?

► Transition éco-énergétique

Amélioration énergétique du patrimoine rural : quelles parts et perspectives pour l'auto-réhabilitation ?

Amélioration énergétique en copropriétés

Approche globale des rénovations énergétiques des logements privés

BEPOS, smart grids, territoires et habitants

BIM Maquette numérique

Immeubles à vivre en bois

L'appareil industriel français face à l'exigence de réduction des émissions de GES

PRÉBAT - Plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment

Réduction de la précarité énergétique

REHA : requalification à haute performance énergétique de l'habitat

S'adapter/atténuer les changements climatiques : alternative bioclimatique pour l'habitat

Vers des bâtiments à énergie positive

Vers une énergie positive augmentée : du bâtiment au territoire

► Adaptabilité des villes, des modèles et des territoires

Approches économiques des dynamiques urbaines

Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines - POPSU

Des gares au coeur de l'innovation urbaine

European

L'international comme ressource et contrainte des modes de faire la ville-cité

Sites exceptionnels et développement équilibré des territoires

Université et territoire

Ville intelligente

► Hors champ de la production urbaine et architecturale

Le hors champ de la production urbaine

Logement Design pour tous

Normes et fabrique du bien commun

Retour sur vingt ans d'évolutions des modes d'action publique urbaine

PUCA - plan urbanisme construction architecture

Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex
tél. 01 40 81 24 72 - fax 01 40 81 63 78
www.urbanisme-puca.gouv.fr